



Enquête des services sociaux

Par **Yasnes**, le **03/07/2010** à **18:27**

Bonjour

Suite à un appel anonyme au 119, une enquête sociale a été lancée depuis 6 mois. Ma fille aînée crie mais nous ne voulons pas céder à ces caprices. L'appel dit que je la menace et l'insulte (ce qui est totalement faux). Je suis allée en toute bonne foi au 1er rendez-vous il y a 5 mois mais les services sociaux n'ont pas voulu me croire quand je leur ai dit que cet appel était de la méchanceté envers moi. Pour eux je suis fragile psychologiquement. Ils ont reconnu que mes filles allaient bien. Ils ont également contacté l'école de ma fille aînée où la maîtresse leur a dit que tout allait bien et que ma fille n'avait rien d'un enfant malheureuse mais ils ont tout changé dans leur rapport pour que cela colle avec ce qu'ils pensent de moi. Nous avons eu il y a 2 jours la réunion de la commission pour l'Enfance où la responsable a décidé de transmettre le dossier au tribunal pour enfants où un juge prendra la décision de nous laisser nos deux filles ou de nous les retirer. Je n'ai rien fait à mes filles, mis à part les éduquer sans coups et violences.

Je suis perdue. Qu'est-ce qui nous attend mon mari et moi? Sans nos filles nous ne sommes rien?

Si quelqu'un peut nous aider, merci